

UNE CONSTRUCTION ARCHAÏQUE CHEZ EMPÉDOCLE *

Résumé. — Dans l'article ci-dessous, on montre que le Présocratique Empédocle a conservé dans une tournure avec ἐπιτίθημι la trace d'une ancienne construction qui associe l'instrumental de l'objet-en-contact avec l'accusatif de but. Une telle analyse, qui est par ailleurs étayée par les parallèles indo-européens de ἐπιτίθημι qui présentent la même construction (véd. *ápi-DHĀ-*, lit. *apdēti* et lat. *obdere*), prouve donc qu'il s'agit d'un héritage indo-européen et non d'innovations indépendantes propres à chaque langue, et évite de créer artificiellement un hapax sémantique, le sens de « poser, boucher » s'expliquant précisément par ladite ancienne construction.

L'helléniste ou l'homme cultivé qui veut comprendre l'émergence du rationalisme occidental en se plongeant dans les textes de ceux que la tradition littéraire a coutume d'appeler *Présocratiques* s'attelle à une tâche ardue pour deux raisons : d'abord, parce que ceux que les Grecs du V^e et du IV^e siècle qualifient de φυσιολόγοι¹ ont tenté pour la première fois de chercher une explication rationnelle et globale aux différents phénomènes de la Nature (φύσις) et qu'ils ont, pour ce faire, créé une sorte d'idiolecte² qui traduit un réel effort d'*abstraction* avec lequel il n'est pas toujours aisé de se familiariser. La seconde tient aux aléas de la transmission des textes : nous ne disposons, à l'heure actuelle, d'aucune œuvre complète mais seulement de témoignages et de quelques fragments qui proviennent, le plus souvent, desdits témoignages sous forme de citations. On peut certes s'appuyer sur l'édition allemande de référence due à H. Diels et à W. Kranz³ qui dispose d'un appareil critique et d'une traduction soignée mais on sait que, pour parvenir à une compréhension optimale de fragments

* Je tiens à remercier tout particulièrement les prof. J. Haudry et Ch. de Lamberterie qui, par leurs précieuses remarques, m'ont permis d'enrichir et d'améliorer le contenu du présent travail. Bien entendu, je reste seul responsable des choix adoptés et des erreurs éventuelles.

1. Voir p. ex. Arist., *Métaph.*, I, 9, 992b : οἱ φυσιολόγοι φασὶ κτλ.

2. Nous entendons par là « langue spécialisée ».

3. H. DIELS et W. KRANZ, *Die Fragmente der Vorsokratiker*, Berlin, 1951⁶, 3 vol. Pour Empédocle, cf. vol. I, p. 276-375.

épars, il importe avant tout de réinscrire le plus possible ces derniers dans leur contexte.

Or, c'est précisément tout ce travail qu'a entrepris, notamment pour Empédocle d'Agrigente, Présocratique de la première moitié du V^e siècle av. J.-C. ⁴, l'helléniste français J. Bollack dans une édition remarquable en ce qu'elle associe ses compétences de philologue et de physiologue, deux disciplines indissociables pour qui s'intéresse à la pensée d'Empédocle ⁵. Le présent article a pour but d'apporter une modeste contribution linguistique historico-comparative à la compréhension de la construction d'un vers tiré du célèbre fragment de la clepsydre.

*

Dans le fragment en question, Empédocle traite de la respiration cosmique qui se fait, selon lui, non par les poumons, mais par les pores de la peau ⁶. Voici comment Empédocle explique le phénomène (*fr.* 100, 1-8 D.-K. = 551, 1-8 B.) dans la traduction qu'en donne J. Bollack ⁷ :

Et tout inspire et expire : tous, ils ont d'exangues
Canaux de chairs, tendus sous la peau, partout sur le corps ;
Et partout, à leur embouchure, un réseau de fins sillons creuse
La surface de la peau au dehors. Le sang
S'y tapit, et l'éther s'est taillé au dehors un facile passage.
Quand, loin de la peau, le sang délicat s'enfuit en bondissant
L'éther bondit à sa suite en vagues furieuses ;
Mais quand le sang afflue à grands bonds, il s'exhale en retour.

Le contexte est clair ⁸ : l'inspiration se produit quand l'air pénètre dans les « vénules », *λίφοιμοὶ σύριγγες* ⁹, puis dans les « veines », *φλέβες*, par l'intermédiaire des « pores », *ἄλοκες* ¹⁰, qui affluent sous la peau et qui

4. *Ca.* 490-430 av. J.-C. d'après J.-Cl. CARRIÈRE, J. GAILLARD, R. MARTIN, O. MORTIER-WALDSCHMIDT, *La littérature gréco-romaine, anthologie historique*, Paris, 1994, p. 101.

5. Voir J. BOLLACK, *Empédocle*, Paris, 1965-1969 : vol. I, *Introduction à l'ancienne physique*, 1965 ; vol. II, *Édition, traduction des fragments et des témoignages*, 1969 ; vol. III, *Les Origines, commentaires 1 et 2*, 1969. Il est donc de tradition en France de citer conjointement la numérotation des fragments, qui est fort différente, selon l'édition Diels - Kranz (D.-K.) et Bollack (B.).

6. Sur le contexte dans lequel Aristote cite Empédocle, voir J. BOLLACK, *op. cit.* (n. 5), vol. III, p. 480.

7. Cf. J. BOLLACK, *op. cit.* (n. 5), vol. I, p. 243 = *op. cit.* (n. 5), vol. II, p. 204.

8. L'explication subséquente s'appuie sur le schéma donné par J. BOLLACK, *op. cit.* (n. 5), vol. III, p. 480.

9. Litt. « les étuis pauvres en sang », J. BOLLACK, *ibid.*, p. 479.

10. Litt. « entailles », J. BOLLACK, *ibid.*

constituent l'extrémité des « vénules », en faisant refluer le sang vers l'intérieur du corps. Vient alors l'expiration : le sang « afflue », ἀναθρόσκη¹¹, à nouveau sous la peau, il expulse l'air qui avait pris sa place dans les veines et qui « s'exhale », ἐκπνεῖ, par lesdits pores.

C'est à ce moment qu'intervient la comparaison avec la « clepsydre », κλεψύδρη (*fr.* 100, 8-12 D.-K. = 551, 8-12 B.). Nous citerons d'abord le texte grec puis la traduction de J. Bollack :

[...] ὥσπερ ὅταν παῖς
κλεψύδρην παίζουσα δι' εὐπετέος χαλκοῖο·
εὔτε μὲν ἀύλοῦ πορθμὸν ἐπ' εὐειδεῖ χερὶ θεῖσα (v. 10)
εἰς ὕδατος βάπτῃσι τέρεν δέμας ἀργυροῖο,
οὐδέ τις ἄγγοσδ' ὄμβρος ἐσέρχεται [...]

[...] Ainsi une enfant
Joue à la clepsydre dans une bassine légère.
Tant qu'elle presse l'anse creuse de sa belle main, (v. 10)
Et qu'elle la plonge dans le corps délicat de l'eau d'argent,
Nulle onde ne pénètre dans le vase [...]

Il suffit d'observer les photographies de la petite clepsydre conservée sous la cote CA 822 du musée du Louvre et que J. Bollack a opportunément jointes au dossier¹² pour constater que (a) ses dimensions réduites tendent à prouver qu'elle pouvait effectivement servir de jouet ; (b) que son socle est criblé de trous tel un tamis ; (c) que l'anse est percée en son milieu par un trou que l'on peut boucher avec le doigt. Ainsi, quand la petite fille plonge la clepsydre dans l'eau de la bassine en bouchant le trou de l'anse, elle empêche l'eau de pénétrer par le tamis et l'air de s'échapper par ledit orifice. Dès qu'elle ôte son doigt de l'anse, l'eau s'engouffre dans la clepsydre par son socle tamisé. Qu'elle pose à nouveau son pouce sur l'orifice et qu'elle sorte la clepsydre de l'eau, cette dernière ne filtrera par le tamis qu'à la condition qu'elle laisse l'air entrer à nouveau par le haut. On constate donc que le double mouvement de la clepsydre mime exactement les allées et venues du sang et de l'air dans les corps, à ceci près, bien entendu, que la clepsydre doit être déplacée d'un milieu à l'autre et vice versa, de l'air dans l'eau puis de l'eau dans l'air¹³. Comme le relève très justement J. Bollack :

Toutes les comparaisons de processus élémentaires ou physiologiques avec des opérations de la technique ont pour but de soumettre le fonctionnement

11. Mot à mot « bondit vers le haut » : pour le sens de ἀνα- préverbe, cf. P. CHANTRAINE, *Grammaire homérique, tome II : Syntaxe*, Paris, 1953, p. 90, § 128.

12. Cf. J. BOLLACK, *ibid.*, p. 484, fig. 4 et 5.

13. Nous sommes très redevable ici aux explications et au schéma de J. BOLLACK, *ibid.*, p. 475-477 (schéma, p. 476).

des organes à l'intervention première de l'Artisane. La main de l'homme, toujours présente [...] reproduit le geste créateur et la technique, plus grossière, fait mieux comprendre la φύσις¹⁴.

Examinons attentivement le vers 10 : « Tant qu'elle *presse l'anse de sa belle main* » traduit J. Bollack. Bien que cette traduction soit impeccable dans la mesure où elle rend parfaitement le sens global du vers tout en tenant compte des *realia*, elle s'achoppe néanmoins à deux difficultés, qui sont d'ailleurs liées comme nous le verrons ultérieurement. La première est d'ordre *sémantique*. Le verbe ἐπιτίθημι ou plus exactement, à la manière homérique, ἐπὶ ... τίθημι¹⁵ ne signifie pas « presser » mais « placer sur, imposer » comme le reconnaît implicitement J. Bollack lorsqu'il commente avec raison l'emploi du participe aoriste θεῖσα : « Tout *en plaçant* sa main, la fillette plonge la clepsydre. Aucune antériorité (ni durée, malgré Diels - Kranz) dans l'aoriste »¹⁶. On pourrait certes admettre qu'il s'agit là d'un *hapax* sémantique comme il en existe un certain nombre chez Empédocle¹⁷, mais c'est là une mauvaise méthode. Sauf à renoncer à comprendre, l'explication voire la création *ad hoc* sont toujours un aveu d'impuissance et d'ignorance. À la rigueur, on pourrait parler d'« un effet contextuel » en reconstituant une filiation sémantique « poser sur, imposer » > « presser » et s'en tenir là. Mais ce serait ignorer la difficulté *syntactique* qui est, quant à elle, absolument incontournable.

14. J. BOLLACK, *ibid.*, p. 485.

15. Rappelons avec P. CHANTRAINE, *op. cit.* (n. 11), p. 83, § 115, que, dans la syntaxe archaïque d'Homère comme dans celle du *Rigveda*, la place du préverbe est libre. Il peut donc aussi bien suivre le verbe (cf., p. ex., B 699 // τότε δ' ἦδη ἔχεν κάτω γαῖα μέλαινα # « désormais la terre noire le *retenait* » pour att. κατεῖχεν) ou bien, comme dans le cas qui nous occupe, le précéder sans pour autant être soudé à lui. Construire τίθημι *verbe simple* + ἐπὶ *préposition* est également envisageable. Cependant, de part sa structure, le vers d'Empédocle nous paraît beaucoup plus proche de Δ 219 αἶμ' ἐκμυζήσας ἐπ' ἄρ' ἦπια φάρμακα εἰδώς / πάσσε « après avoir sucé le sang, il [*sc.* Machaon] répandit *dessus* [*sc.* sur la blessure, ἐφ' ἔλκει] des remèdes apaisants » où l'on peut soit donner à ἐπ' sa pleine valeur adverbiale soit le « rattacher » à πάσσε (> ἐπὶ ... πάσσε, ἐπίπασσε) que de A 219 [...] ἐπ' ἄργυρῆ κόπη σχέθε χεῖρα βαρεῖαν # « il [*sc.* Achille] *retenait* sa lourde main *sur la poignée d'argent* [*sc.* de son épée] » où ἐπ' est clairement une préposition. Comme le texte épique est un « concentré d'histoire », noter la version « modernisée » de Δ 219 au vers 191 du même chant, toujours à propos de la blessure de Ménélas : ἔλκος δ' ἰητῆρ ἐπιμάσσειται ἦδ' ἐπιθήσει / φάρμαχ' « le médecin palpera ta blessure et y *appliquera* des remèdes ».

16. J. BOLLACK, *ibid.*, p. 486. C'est nous qui soulignons.

17. P. ex. κρυφός, οὐ « ombre, obscurité » *fr.* 27b, 1 D.-K. = 92b, 1 B., avec le commentaire de J. BOLLACK, *ibid.*, p. 135-136 ; μονή « unicité », *fr.* 27b, 2 D.-K. = 92b, 2 B., avec le commentaire de J. BOLLACK, *ibid.*, p. 137-138. Précisons qu'il s'agit de termes totalement isolés, ce qui n'est pas le cas de ἐπὶ ... τίθημι.

Supposons que l'on ait à transposer en grec une phrase du type « elle plaça *sa belle main sur le passage que forme l'anse* ¹⁸. » On traduira inmanquablement par ἔθηκε τὴν εὐειδῆ χεῖρα ἐπὶ πορθμῷ ἀύλοῦ ou par ἐπέθηκε τὴν εὐειδῆ χεῖρα πορθμῷ ἀύλοῦ. Telle est bien la construction que nous trouvons dans la langue attique classique, p. ex. Th., 7, 36 τὰς ἐπωτίδας ἐπέθεσαν ταῖς πρόραις παχείας, « [sc. les Syracusains] placèrent *d'épais bossoirs sur les proues* (de leurs navires) » ou encore X., *Oec.*, 17, 9 νομίζω [...] ἀνθρώπῳ τῷ ἰσχυροτάτῳ πλεῖον βάρους ἐπιτιθέναι « je suis d'avis de placer *la plus lourde charge sur l'homme le plus fort* », mais aussi chez Homère, p. ex. κ 545 // κεφαλῇ δ' ἐπέθηκε καλύπτρην # « [sc. Circé] plaça *un voile sur sa tête* » et ι 314 où le Cyclope ferme la porte de sa bergerie « comme s'il plaçait *un couvercle sur un carquois* », // ὡς εἶτε φαρῆτρῃ πῶμ' ἐπιθεῖη #. Voici ce que l'on peut lire également chez Hés., *Op.*, 795-797 :

[...] τῇ δέ τε μῆλα καὶ εἰλίποδας ἔλικας βούδ
καὶ κύνα καρχαρόδοντα καὶ οὐρήας ταλαεργούδ
πρηῦνεν ἐπὶ χεῖρα τιθεῖς [...]

Ce jour-là, apprivoisez les moutons, les bœufs aux cornes recourbées, à la démarche torse, le chien aux crocs aigus, les mulets patients, en posant *la main sur eux* ¹⁹.

Pour terminer, on ajoutera K 30 = τ 389 : dans ce fameux passage de la *Dolonie*, Ménélas vient de revêtir la peau d'une panthère tachetée,

[...] αὐτὰρ ἐπὶ στεφάνην κεφαλῆφιν ἀείρας
θήκατο χαλκείην [...]

[...] puis il souleva et mit *sur sa tête un casque de bronze*.

Que le préverbe soit soudé ou non au verbe, on constate que ἐπιτίθημι se construit avec l'*accusatif complément d'objet direct* (COD) de l'« objet » ²⁰ que l'on pose et le *locatif* ²¹ éventuellement prépositionnel *complément circonstanciel de lieu de l'« objet » sur quoi l'on pose*, la coïncidence entre ι 314 et Hés., *Op.*, 797 d'un côté et le vers 10 du fragment d'Empédocle de l'autre étant particulièrement frappante. Comment rendre compte de la construction de ce vers ²² ? Si on traduit à l'aide d'un

18. Nous reprenons le mot à mot de J. BOLLACK, *ibid.*, p. 486.

19. Ex. emprunté à Ch. DE LAMBERTERIE, *Les adjectifs grecs en -ός*, Louvain-la-Neuve, 1990, p. 431. Le complément circonstanciel de lieu est évidemment à déduire de l'énumération des vers 795-796 comme dans Δ 218-219 cité n. 15, on peut tirer ἐπ' ἔλκεϊ de l'accusatif ἔλκος du vers 217.

20. Au sens non grammatical du terme ici.

21. Pour κεφαλῆφι, voir plus loin.

22. A priori, étant donné qu'un préverbe dissyllabique du type de ἐπί ne subit jamais l'*anastrophe* – autrement dit ne recule jamais l'accent – lorsqu'il précède le

complément circonstanciel de moyen, comme le propose J. Bollack, on l'analyse comme un *datif-instrumental*, ce qui est irréprochable en vertu du syncrétisme casuel que le grec a connu²³, mais on est alors contraint de donner à ἐπιτίθημι un sens *inhabituel* et non attesté par ailleurs à notre connaissance²⁴. Si en revanche on privilégie le sens *étymologique* de ἐπιτίθημι « placer sur », on se voit dès lors obligé d'interpréter εὐειδεῖ χερί comme un COD et de traduire : « plaçant sa belle main sur le passage que forme l'anse ». Comment un datif, fût-il un *datif-instrumental*²⁵, peut-il être COD ? Il est évidemment exclu d'imputer au préverbe la présence de ce datif, car, que pourrait bien signifier une traduction du type **« tant qu'elle place sur sa belle main l'anse creuse » ? À moins d'admettre que les vers d'Empédocle ne sont qu'un galimatias, l'helléniste n'est pas en mesure de résoudre le problème : soit il crée *de toutes pièces* un *hapax sémantique* pour *respecter la syntaxe* de la langue à l'instar de J. Bollack et doit se contenter d'une *approximation*, soit il est *fidèle à la valeur étymologique du verbe* et *torture la syntaxe* de la langue en transformant *de fait* le datif en un accusatif COD (notre traduction²⁶), soit enfin il tente de *concilier sémantique et syntaxe* en refusant de leur faire violence au prix d'une interprétation *intenable*²⁷.

verbe comme le rappelle J. VENDRYES (*Traité d'accentuation grecque*, Paris, 1945, p. 242, § 310), on pourrait, en lisant ἔπ' c.-à-d. en faisant remonter l'accent, « réinterpréter » ἔπ' non plus comme le *préverbe* de θεῖσα mais comme la *préposition placée après son régime* à l'accusatif et comprendre (αὐλοῦ) πορθμὸν ἔπι « en direction du passage que forme l'anse », la valeur directive de l'accusatif se justifiant par le déplacement de la main. Cependant, cette analyse se heurte à deux objections *insurmontables* : outre le fait qu'il faut introduire dans le texte une correction *ad hoc*, on bute non seulement sur le « datif » εὐειδεῖ χερί dont on ne sait plus que faire, mais surtout sur la césure qui intervient entre πορθμὸν et ἔπ' *et qui interdit de relier syntaxiquement ces deux mots*.

23. Cf. p. ex. P. CHANTRAINE, *op. cit.* (n. 11), p. 74-77.

24. Le *LSJ s.v.* ἐπιτίθημι se garde bien de toute référence à Empédocle, en affirmant même « c. acc. only, put upon, set up » et *LSJ* de citer entres autres Δ 190. Ed. SCHWYZER, *Griechische Grammatik I*, Munich, 1939, p. 466, retient bien les sens de « darauflegen, zudecken, schließen » mais se contente de renvoyer à ἐπιθήμα « couvercle », ce qui n'explique rien.

25. P. CHANTRAINE (*op. cit.* [n. 11], p. 77, § 104) reconnaît un instrumental complément d'objet uniquement dans l'expression // φρεσὶ [...] κέχρητ' ἀγαθῆσι # (γ 266 = ξ 421 = π 398) « Il (elle) était un homme (une femme) de bien » (trad. Ph. JACCOTTET, *Homère : l'Odyssée*, Paris, 1982, p. 49, 237 et 270).

26. De même J. VOILQUIN, *Penseurs grecs avant Socrate : de Thalès de Milet à Prodicos*, Paris, 1964, p. 131, qui traduit lui aussi εὐειδεῖ χερί comme un accusatif : « après avoir posé sa main délicate [...] ».

27. Voir p. ex. la traduction assez élégante quoiqu'un peu alambiquée de J. P. DEMONT, *Les Présocratiques*, Paris, 1988, p. 413, qui repose clairement sur cette interprétation : « quand elle vient plaquer / Contre sa jolie main l'extrémité du col [...] ». Celle de H. DIELS (*op. cit.* [n. 3], vol. I, p. 348) joue sur les deux tableaux : il

*

Quand on a épuisé toutes les solutions internes à une langue, le recours à la grammaire comparée et ici, à la syntaxe historique, est pleinement justifié. Or, c'est le grand mérite de J. Haudry d'avoir montré, dans une étude fondamentale²⁸, que l'accusatif COD n'a pas existé de toute éternité. En s'appuyant principalement sur le védique mais aussi sur d'autres langues indo-européennes dont le grec²⁹, J. Haudry fait apparaître qu'un certain nombre de verbes conservent des traces notables de constructions dans lesquelles ce n'est pas l'accusatif COD qui joue le rôle central qu'on lui connaît généralement mais l'*instrumental* dans la mesure où, du fait de sa valeur originellement *perlativ*³⁰, « la relation du verbe au terme exprimé à l'instrumental est interne »³¹ tandis que « la relation du verbe au terme exprimé à l'accusatif est externe »³². En effet, en tant que *directif*, l'accusatif exprime le *but local visé ou atteint*³³. Illustrons ce fait avec H 472-475 :

ἐνθ' ἄρα οἰνίζοντο κάρη κομόωντες Ἀχαιοί,
 ἄλλοι μὲν χαλκῶ, ἄλλοι δ' αἶθωνι σιδήρῳ,
 ἄλλοι δὲ ῥινοῖς, ἄλλοι δ' αὐτῆσι βόεσσιν,
 ἄλλοι δ' ἀνδραπόδεσσι · [...]

Les Achéens chevelus donnent, eux, pour le vin, qui du bronze, qui du fer luisant, qui des peaux, qui des bœufs sur pied, voire des esclaves. (trad. P. Mazon.)

Conformément aux règles de la syntaxe homérique³⁴ et indo-européenne³⁵, les verbes d'échange³⁶ se construisent avec l'*instrumental* de

retient le sens de « presser » mais construit ἐπ' avec le datif εὐειδεῖ χερί : *Solange es [sc. das Mädchen] des Halses Mündung gegen die wohlgeformte Hand gedrückt hält [...]*.

28. J. HAUDRY, *L'Emploi des cas en védique : introduction à l'étude des cas en indo-européen*, Lyon, 1977.

29. En suivant J. HAUDRY, *op. cit.* (n. 28), p. 308-314, où est exposé le fonctionnement de la racine védique TAN- « étendre », nous avons tenté d'expliquer le sens du composé grec ἀμφιλαφής « vaste » < *« étendu des deux côtés » : cf. P. RAGOT, « Grec homérique ΛΩΒΗ ou l'offense faite à Achille : étude sémantique et étymologique », *RPh.* 76/2 (2002 [2003]), p. 268-269.

30. Sur l'*instrumental* perlatif, voir J. HAUDRY, « L'*instrumental* et la structure de la phrase simple en indo-européen », *BSL* 65 (1970), p. 65-68 et *op. cit.* (n. 28), p. 142.

31. J. HAUDRY, art. cit. (n. 30), p. 69.

32. J. HAUDRY, *ibid.*

33. J. HAUDRY, *op. cit.* (n. 28), p. 143-144.

34. P. CHANTRAINE, réf. n. 25.

l'objet déplacé dans le but de l'échange, cependant que *l'accusatif*, qui est sous-entendu mais que la traduction de P. Mazon « donnent [...] pour le vin » supplée parfaitement, exprime le *but de la transaction*³⁷. Il est aisé de constater que les produits proposés à l'échange font, pour ainsi dire, partie intégrante de ceux qui les offrent, en particulier les esclaves qui étaient souvent des prisonniers de guerre et qui constituaient leur « part d'honneur », γέρας, possession en principe inaliénable³⁸. L'instrumental exprime donc bien une relation *interne* et peut être par conséquent considéré, contrairement à l'accusatif qui, rappelons-le, n'est même pas exprimé ici parce qu'*inessentiel*, « comme le siège du procès »³⁹.

Ce constat a conduit J. Haudry à proposer la « théorie des deux modèles » selon laquelle ont (co-)existé en indo-européen deux constructions syntaxiques concurrentes reflétant deux couches de langue différentes : la plus ancienne, puisque l'instrumental y occupe encore la place de « troisième cas *direct* de l'indo-européen »⁴⁰, appelée « modèle 1 » présente « l'instrumental de l'objet-en-contact » et « l'accusatif de l'objet prospectif » tandis que le « modèle 2 », plus récent, associe « l'accusatif de l'objet-en-contact » et « le datif, le locatif ou une construction prépositionnelle pour l'objet prospectif »⁴¹, une fois l'instrumental marginalisé dans la catégorie des cas obliques⁴². Or il se trouve que la racine **d^heh₁-* « placer » dont sont issus notamment véd. *DHĀ-*, lit. *dēti*, lat. *facere* et gr. τίθημι « est un domaine privilégié des doubles constructions »⁴³. Les résultats auxquels aboutit J. Haudry, qui a examiné en détail les données védiques, sont clairs : à l'exception de l'expression *gúhā DHĀ-* « placer un cache sur » qui garde la trace du modèle 1, le simple *DHĀ-* « placer » n'atteste que des

35. J. HAUDRY, art. cit. (n. 30), p. 61-62.

36. Comme le suggère la traduction de Mazon, il faut suppléer d'après δῶκεν (v. 471) πάλιν ἔδοσαν.

37. Nous suivons J. HAUDRY, réf. art. cit. (n. 30).

38. C'est la raison de la colère d'Achille au chant A de *Illiade* : la prise de Briséis par Agamemnon constitue un « outrage », λῶβη : sur ce mot, voir notre étude citée n. 30, *passim*.

39. J. HAUDRY, réf. n. 37.

40. Cf. J. HAUDRY, *Préhistoire de la flexion nominale indo-européenne*, Lyon, 1982, p. 68.

41. Voir l'ensemble du raisonnement chez J. HAUDRY, *op. cit.* (n. 28), p. 168-188.

42. Noter que cette théorie permet d'établir un lien entre *l'accusatif d'objet* et *l'accusatif local* dont il est issu par l'intermédiaire d'expressions du type véd. *dūtyām I-*, *YĀ-*, *CAR-* et gr. hom. ἀγγελίην ἐλθεῖν « aller comme messenger, accomplir la fonction de messenger » dans lesquelles l'accusatif est un accusatif de l'objet effectué : cf. J. HAUDRY, « Le suffixe i. e. **-men-* », *BSL* 66 (1971), p. 79-81 et *op. cit.* (n. 28), p. 147-148.

43. J. HAUDRY, *op. cit.* (n. 28), p. 268.

constructions du modèle 2⁴⁴ dans lequel l'objet mis en place n'est plus à l'*instrumental* mais à l'*accusatif*, type *dadhāti rātaṃ vidhaté* (RV 4, 12, 3c ; 7, 16, 12c) « il confère un trésor au sacrificiant » et non plus **dadhāti rātaṃ vidhāntam*⁴⁵. Les composés, par contre, présentent des vestiges du modèle 1, que ce soit *abhī-DHĀ-* « équiper, revêtir, protéger »⁴⁶, *pāri-DHĀ-* « entourer »⁴⁷, *antār-DHĀ-* « placer entre » d'où « exclure, séparer, cacher »⁴⁸ ou encore *sām-DHĀ-* « constituer en réunissant »⁴⁹.

Les faits latins ont également retenu son attention. Parallèlement à véd. *abhī-DHĀ-*, lat. *officere alicui (alicui rei)* « faire obstacle à quelqu'un, à quelque chose » relève du modèle 2 mais *proprio colori nouum officere* (Fest. 99, 27) « sur la couleur naturelle en appliquer une nouvelle » présente le modèle 1 tout comme *adficere* « pourvoir de » dans une expression comme *stipendio exercitum adficere* (Cic. *Balb.* 61) « payer solde à l'armée »⁵⁰. Quant à *condere*, l'équivalent sémantique de *sām-DHĀ-*, le syntagme *condere ciuitatem* qui aboutit au sens de « fonder » repose sur l'objet effectué dans une construction du type « rassembler (des individus) en une cité », tout comme le sens de « cacher » provient de « rassembler de la terre sur les os », *ossa condere terrā* (Virg., *Én.*, V, 48)⁵¹. Enfin lat. *facere* reflète lui aussi un syntagme de type 1 ainsi que l'indiquent des tours comme *facere uitula sacrum* « sacrifier une génisse » < « mettre en place une génisse pour le sacrifice » ou *facere murum lapidibus* « mettre en place des pierres pour faire un mur »⁵².

Du témoignage du lituanien, on peut retenir que *dėti* atteste presque systématiquement le modèle 2. Citons entre autres⁵³ :

— ACC. + DAT. :

pinigus dėti jūdai diėnai

« mettre de l'argent de côté pour les mauvais jours »

44. J. HAUDRY, *ibid.*, p. 277-278.

45. Cf. J. HAUDRY, art. cit. (n. 42), p. 133, et *op. cit.* (n. 28), p. 278. Cf. encore RV., 1, 94, 14c « tu confères un trésor [...] à l'adorateur », *dādāhāsi rātaṃ* [...] *dāsūše* et 10, 140, 1d « tu confères le prix de victoire [...] à l'adorateur », *vājāṃ* [...] *dādāhāsi dāsūše* [...].

46. J. HAUDRY, *op. cit.* (n. 28), p. 269-270.

47. J. HAUDRY, *ibid.*, p. 271-272.

48. J. HAUDRY, *ibid.*, p. 272-274.

49. J. HAUDRY, *ibid.*, p. 274-276.

50. J. HAUDRY, *ibid.*, p. 270.

51. J. HAUDRY, *ibid.*, p. 276.

52. J. HAUDRY, art. cit. (n. 42), p. 134.

53. Tous les ex. cités sont empruntés au WLS, I, p. 118-119, s.v. *dėti*.

— ACC. + TOUR PRÉP. :

kā ī kalējimā dēti

« mettre quelqu'un en prison »

dēti sàvo gálvā bekovójan̄t už tiēsā

« mettre sa vie en jeu pour la vérité »

añt bālsio kiṛtī dēti

« mettre un signe accentuel à une voyelle »

Le modèle 1 est néanmoins *décelable* dans le tour *stāḷa dēti* « mettre la table » où *stāḷa* est l'accusatif de l'objet *sur lequel* on dépose quelque chose comme le montre parfaitement all. *den Tisch decken* litt. « couvrir la table ». On reconstituera donc une expression « placer [des couverts] sur la table » avec l'*instrumental de l'objet que l'on dépose*⁵⁴. En revanche, on trouve la tournure complète dans le préverbe *pridēti* au sens de « oindre, enduire » : *meduñ pridēti vótī* « enduire un abcès de miel » < « mettre du miel sur un abcès »⁵⁵, le sens de « charger, bourrer » attestant surtout des constructions avec le génitif⁵⁶. Le bilan est donc exactement superposable à celui du védique.

*

Il est temps maintenant de revenir au dossier grec. Comment se comporte le simple τίθημι ? Les résultats sont encore plus tranchés que pour ses correspondants véd. *dādhāti* et lit. *dēti* : il semble qu'on ne trouve aucune trace du modèle 1, à preuve ces quelques expressions qui présupposent toutes un modèle 2 :

— ACC. + LOC. :

τιθέναι τὸν πόδα χαμαί⁵⁷ (A., Ag., 880)

« poser le pied à terre »

54. J. HAUDRY, art. cit. (n. 42), p. 134, relève deux autres tournures qui font l'ellipse de l'*instrumental* : *dēti vežimā* « charger une charrette » et *dēti dešrās* « bourrer des saucisses ». On peut en effet suppléer des termes comme « foin » dans le premier cas, « viande » dans le second.

55. Cf. WLS, III, p. 302, § 14.

56. Dans un tour comme *pridēti laivūs prēkiu* (WLS, III, p. 302, § 10) « charger les bateaux de marchandises (gén. plur.) » il est possible que le génitif ait remplacé l'*instrumental* (cf. J. HAUDRY, *per litteras*). Dans cette hypothèse, on aurait là un témoin indirect du modèle 1.

57. Sur la désinence de locatif contenue dans *χαμαί* voir DELG s.v. (art. d'O. MASSON) et J. HAUDRY, *L'indo-européen* (Que sais-je ?, 1798), Paris, 1994, p. 36.

— ACC. + DAT. :

θεῖναι κλισίην τῇ [sc. Ἑλένη] (δ 123)
« installer une chaise ouvragée pour Hélène »

— ACC. + TOUR PRÉP. avec ἐπί :

θεῖναι πέπλον ἐπὶ γούνασιν (Ἀθηναίης ἠϋκόμοιο) (Z 92)
« déposer un voile sur les genoux (d'Athéna aux beaux cheveux) »

θεῖναι κυνέην εὖτυκτον ἵππουριν ἐπ' ἰφθίμῳ κρατί (O 480-481)
« mettre un casque bien ouvragé à crins de cheval sur sa tête robuste »

θήσειν ἱμάτια ἐπὶ θρόνον (Hdt., 1, 9)
« déposer des vêtements sur un siège »

Ce constat vaut aussi dans les passages où figure ἡ χεῖρ « la main » :

τιθέναι τὴν [sc. Χρυσίδα] ἐν χερσὶ (πατρὶ φίλῳ) (A 441 = 446)
« remettre Chryséis aux mains (de son père) »

τιθέναι δέπας ἀμφικύπελλον ἐν χερσὶ (μητρὶ φίλῃ) (A 584-585)
« remettre la coupe à deux anses aux mains (de sa mère) »

θεῖναι παῖδ' ἐὸν ἐν χερσὶν (ἀλόχοιο φίλης) (Z 482-3)
« remettre son fils dans les bras (de sa femme) »

θήσειν τρίποδα / ἵππους / γυναῖκα ἐν χερὶ (τοί) (Θ 289-91)
« remettre un trépied / des chevaux / une femme en (ta) main »

τιθέναι ἵππον ἐν χείρεσσι (μεγαθύμου Μενελάου) (Ψ 596-597)
« remettre la cavale aux mains (de Ménélas au grand cœur) »

θεῖναι χρύσειον καλὸν δέπας ἐν χερὶ (Θέτιδος / Θέτιδι) (Ω 101)
« remettre une coupe d'or splendide en main (de Thétis) »⁵⁸

Le cas de P 541 θεῖναι ἔναρα βροτόεντα ἐς δίφρον « charger des dépouilles sanglantes sur un char » mérite un commentaire particulier si on compare ce syntagme à lit. *dėti vežimą* « charger une charrette » : dans la mesure où la « charrette » désigne l'objet *sur lequel* on place la charge, on est fondé, avec J. Haudry, à interpréter ce tour comme un modèle 1 avec ellipse de l'instrumental⁵⁹ dont le grec homérique fournit le modèle 2. Il est probable que le grec a connu *θεῖναι ἐνάροις βροτόεσσι δίφρον « placer des dépouilles sanglantes sur un char » mais on constate que cette langue est passée au modèle 2 de façon plus systématique que le lituanien. Grec τίθημι présente donc une évolution exactement parallèle à celle de son homologue védique *dádhāti*.

58. Cf. aussi γ 51 : τιθέναι δέπας (ἠδέος οἴνου) ἐν χερὶ (Τηλεμάχου / Τηλεμάχῳ).

59. Cf. réf. n. 55.

Si on fait abstraction pour l'instant du vers d'Empédocle, tous les exemples du préverbe ἐπιτίθημι cités plus haut doivent par conséquent être eux aussi interprétés *a posteriori* comme des modèles 2. Ainsi la traduction « charger le plus fort d'un lourd fardeau » retenue par A. Bailly⁶⁰ pour X., *Oec.*, 17, 9 ἀνθρώπω τῷ ἰσχυροτάτῳ πλείον βάρος ἐπιτιθέναι ne saurait induire en erreur : il s'agit bien du modèle 2 et non du modèle 1 *ἄνθρωπον τὸν ἰσχυρότατον πλείονι βάρει ἐπιτιθέναι. K 30 ἐπὶ στεφάνην κεφαλῆφιν [...] θήκατο χαλκείην ne doit pas non plus faire illusion. Comme il n'y a pas ici d'*univerbation formelle* avec rapprochement de ἐπὶ et de θήκατο et *unité accentuelle*⁶¹ qui aboutirait à *ἐπιθήκατο, on peut comprendre θεῖναι στεφάνην ἐπὶ κεφαλῆφιν aussi bien que ἐπιθεῖναι στεφάνην κεφαλῆφιν. Quoi qu'il en soit et bien que *-b^hĩ- soit à l'origine une désinence *d'instrumental pluriel*⁶², M. Lejeune a montré que gr. -φι ressortit, dès le mycénien, à la double fonction *locative et instrumentale*⁶³ et C. J. Ruijgh a rappelé que -φι s'emploie également dès l'époque des tablettes avec la préposition ὀπί doublet de ἐπί, comme le prouve myc. *o-pi* [...] *qe-to-ro-po-pi* / ὀπί [...] κ^wετρόποφι / (PY Ae 108 etc.) « auprès des quadrupèdes »⁶⁴. La valeur *locative* de (ἐπὶ) κεφαλῆφιν est donc indubitable, ce qui fait bien de ce syntagme un représentant du modèle 2.

Tout au plus peut-on relever des syntagmes comme // οἱ χερσίν τε βίηφι τε φέρτατοι ἦσαν # « eux [*sc.* les compagnons] qui l'emportaient par leurs mains et leur force » (μ 246) ou [...] χερσίν τε βίηφι τε φέρτερος εἶην # « puissé-je par mes mains et ma force être plus brave [*sc.* que les prétendants] » (φ 373), qui indiquent une certaine affinité entre le nom de la « main » et l'instrumental⁶⁵, à quoi on ajoutera Π 734 // ἐτέρηφι

60. Cf. *DGF*, p. 781 s.v. ἐπιτίθημι, § I.

61. Sur le concept d'*univerbation formelle* voir J. HAUDRY, *op. cit.* (n. 28), p. 180, n. 1.

62. Cf. J. HAUDRY, *op. cit.* (n. 57), p. 38. Noter toutefois que *-os, désinence d'ablatif singulier s'est affixé à *-b^hĩ- en védique pour donner naissance à la désinence de datif-ablatif pluriel : -b^hyaḥ < *-b^hy-os.

63. Voir M. LEJEUNE, *Mémoires de philologie mycénienne, première série*, Paris, 1958, p. 159-184 (< *BSL* 52 [1957], p. 170-201).

64. Voir C. J. RUIJGH, *Scripta minora ad linguam Graecam pertinentia* I, Amsterdam, 1991, p. 163-164 (< *SMEA* 20 [1979], p. 80-81).

65. Par contre, en M 135 ὡς ἄρα τῷ χεῖρεσσι πεποιθότες ἦδὲ βίηφι et en φ 315 [...] χερσίν τε βίηφι τε ἦφι πιθήσας #, nous avons affaire à des *datifs pro-prement dits* : ces vers appartiennent sans doute à une couche de langue plus récente comme le suggère C. J. RUIJGH, *op. cit.* (n. 64), p. 164 (< p. 81), pour B 363. Noter que tous ces emplois de χερσίν τε βίηφι τε sont bien relevés par M. LEJEUNE, *op. cit.* (n. 63), p. 169 (< p. 180) mais sans classement des différentes valeurs syntaxiques du syntagme.

[sc. χειρί] δὲ λάζετο πέτρον # « de l'autre (main) il [sc. Patrocle] prit une pierre ». Si, comme nous l'avons suggéré ailleurs, λαμβάνω (hom. λάζομαι) signifiait primitivement « étendre », on aurait là un modèle 1 : *« il étendit sa main (INSTR.) en direction d'une pierre (ACC.) »⁶⁶.

*

À l'issue de cette analyse, l'intérêt du vers empédocléen apparaît en pleine lumière : [...] ἀύλοῦ πορθμὸν ἐπ' εὐειδεῖ χερὶ θεῖσα # nous offre précisément le modèle 1 dont nous n'avons pu jusqu'ici que *pressentir l'existence* en nous fondant sur les témoignages des langues apparentées : πορθμὸν représente sans aucun doute l'*objet affecté*, celui sur lequel on dépose quelque chose, tandis que εὐειδεῖ χερὶ se définit comme l'*objet-en-contact*, celui par l'*intermédiaire duquel* a lieu l'action de ἐπιτιθέναι, définition qui correspond parfaitement à celle de l'*instrumental perlatif*. Que nous disposions là d'une formule *archaïque* c'est ce que laisse croire d'abord son *isolement* : une *innovation* ne se conçoit que d'après un *modèle* dont nous n'avons, semble-t-il, aucune trace directe par ailleurs en grec. Ensuite, nous constatons que ce modèle 1 est conservé par le verbe *pré-verbé* et non par le *simple* en vertu du principe de « dissimilation sémantique entre le contenu du cas et celui du préverbe »⁶⁷, le préfixe favorisant le passage du sens plein de l'*accusatif illatif* au sens vide de l'*accusatif d'objet* et rendant ainsi inutile l'évolution du tour vers le modèle 2. Toutefois, si la matérialité de l'expression demeure inchangée, le changement de statut de l'accusatif est sanctionné par l'*inversion de la hiérarchie des constituants*, ce qui se traduit par la modification du sens du verbe : c'est ce que J. Haudry appelle « le maintien de la substance avec modification de la forme »⁶⁸. Dans ce cadre théorique et *dans ce cadre théorique seulement*, on conçoit aisément qu'un verbe « placer sur » évolue vers le sens de « presser, boucher » lorsque le complément de but devient un COD et que l'*instrumental* se transforme en un simple complément circonstanciel de moyen. Enfin, attirons l'attention sur le fait que, tant que le verbe garde sa valeur étymologique de « placer sur » et que l'*instrumental* joue le rôle principal à l'intérieur de l'expression, ce dernier se réfère bien au siège du

66. Cf. P. RAGOT, art. cit. (n. 29), p. 268-269. Les deux autres emplois de ἐτέρηφι (Σ 477 et X 80) intéressent moins directement notre propos. M. LEJEUNE (*ibid.*, n. 63) mentionne le lien entre ἐτέρηφι et χειρί mais ne fournit aucune référence précise.

67. Expression empruntée à J. HAUDRY, art. cit. (n. 42), p. 81.

68. Cf. J. HAUDRY, art. cit. (n. 42), p. 82-83 et *op. cit.* (n. 28), p. 177-178.

procès puisque la « main » n'est jamais que le prolongement du corps quand elle n'est pas le symbole de l'être, de sa volonté et de sa puissance ⁶⁹.

Cette tournure est-elle propre au grec ? L'examen des correspondants de ἐπιτίθημι montre qu'il n'en est rien. Lit. *apdēti*, véd. *āpi-DHĀ-* et lat. *obdere* qui, comme gr. ἐπιτιθέναι, reposent sur **(e/o)p(i)-d^heh₁-* ⁷⁰ ont conservé des vestiges incontestables du modèle 1, qui sont tous riches d'enseignement et que nous allons maintenant examiner de plus près. Le sens de « presser, accabler » est bien attesté en lituanien contemporain avec le modèle 1 dans l'expression *apdēti k̄a mokesčiais* « accabler quelqu'un de taxes, le frapper d'impôts, l'imposer » ⁷¹ qui résulte probablement de la transposition au sens figuré d'une tournure propre comparable à celle du grec. Mais c'est en védique et en latin qu'on rencontre les formules les plus proches de celle d'Empédocle.

Le verbe védique *āpi-DHĀ-* présente naturellement, à l'instar de son correspondant homérique ἐπιτιθέναι, de bons exemples du modèle 2 :

— ACC. + LOC. :

devā devēṣu adadhur āpi krátum (RV., 10, 56, 4b)

« Les dieux ont insufflé l'énergie spirituelle aux chevaux divins ⁷² »

ā jihváyā mūrādevān rabhasva // kavyādo vṛktvī āpi dhatsva āsán (RV., 10, 87, 2cd)

« Empare-toi des démons ⁷³ mangeurs de chair avec ta langue ; après les avoir attirés à toi (renversés ?) ⁷⁴, mets-les dans ta gueule »

69. Dans la langue populaire, il est fréquent que le gamin surpris en train de chaperder justifie son geste en déclarant : « c'est pas moi, c'est ma main ». La main peut donc être considérée comme une personne à part entière : cf. W. HAVERS, *Neuere Literatur zum Sprachtabu*, Vienne, 1946, p. 58.

70. Dans la composition verbale lituanienne, il semble que la répartition entre *ap-* et *api-* dépende de la place du ton, la voyelle finale de la préposition *apiē* (*apei*) étant secondaire : cf. E. FRAENKEL, *Syntax der litauischen Postpositionen und Präpositionen*, Heidelberg, 1929, p. 209-210 et 213.

71. Exemple tiré du LPKŽ, p. 22 s.v. *apdēti*. Le modèle 2 est attesté dans l'expression « joindre le paiement », *apdēti mokesi*.

72. *Devēṣu* litt. « aux dieux » semble désigner dans le contexte des chevaux divins ou divinisés (J. HAUDRY, *per litteras*).

73. La signification du pluriel *tantum mūrādevāḥ* est controversée : « ceux dont les dieux sont fous (*mūrā-*) » ou « ceux dont les dieux sont des racines (*mūla-*) » : cf. M. MAYRHOFER, *EWAia* II, p. 369, s.v. *mūla-*.

74. La traduction litt. de *vṛktvī* « après avoir écarté » ou « en écartant » convient mal à la situation : comment saisir ce qu'on a écarté ? On suivra donc L. RENOUE, *Études védiques et pāninéennes*, t. XIV, Paris, 1961, p. 87, « *VRJ-* pour *ā-VRJ-* « tirer à soi » ou *nī-VRJ-* « renverser » ce qui revient à considérer qu'il s'agit d'une déprévation momentanée : cf. J. HAUDRY, *op. cit.* (n. 28), p. 206.

vaiśvānarāśya dāmṣṭrayor agnér āpi dadhāmi tām (AV., 4, 36, 2cd)

« Je livre aux deux crocs⁷⁵ d'Agni qui possède toute force⁷⁶ celui qui cherche à nous nuire⁷⁷ »

— ACC. + DAT. :

rudrāya paśūn āpidadhīyāt (TBr., 1, 1, 5, 9 ; TS., 5, 2, 5, 3)

« puisse-t-il livrer le bétail à Rudra »

Voici maintenant les occurrences du modèle 1 :

apām bīlam āpīhitam yād āśīd // vṛtrām jaghavām āpa tād vavāra (RV., 1, 32, 11cd)

« La caverne des eaux qui était bouchée, il l'a ouverte en frappant Vṛtra »

āhann āhim āriṇāt śindhūn // āpāvṛṇod āpīhitā iva khāni (RV., 4, 28, 1cd)

« Il a tué le serpent, il a fait couler les sept rivières <qui étaient obstruées>, comme il a libéré les orifices obstrués »

ādardṛtam āpīhitāni āśnā // riricāthuḥ kṣās cit tatṛdānā (RV., 4, 28, 5cd)

« Tous deux, vous avez fait éclater les <cavernes⁷⁸> obstruées par la pierre ; tous deux, vous avez libéré la terre que l'on perce »

Ces trois passages tirés d'hymnes à Indra mentionnent l'un des exploits les plus célèbres du dieu de la guerre : grâce à son foudre (*vājra-*), il a abattu (*āhan*) le démon Vṛtra et libéré (*āpāvṛṇot*, *rirēca* : cf. *riricāthuḥ*) les eaux que ce dernier avait emprisonnées dans une caverne. Dans tous les cas, *āpi-DHĀ-* ne peut signifier que « boucher, obstruer » et non directement « placer sur », ce qui présuppose, en ce qui concerne les deux premiers exemples, l'ellipse de l'instrumental. Or, si l'on relit attentivement l'hymne 1, 32, on découvre au vers 8c qu'il est question des « [eaux] que Vṛtra a encerclées de sa grande taille », [*āpah*] *yās cid vṛtró mahinā paryātiṣṭhat*. On peut alors restituer un modèle 1 complet **vṛtró bīlam*

75. On lit en RV., 10, 87, 3a, dans un passage qui fait suite à 10, 87, 2cd cité plus haut : « Étends tes deux crocs, <ô toi> qui les possèdes l'un et l'autre », *ubhā ubhayāvinn ūpa dhehi dāmṣṭrā //*. Les deux crocs d'Agni semblent être des défenses de sanglier, bien qu'Agni ne soit jamais identifié à un sanglier dans le Rigveda : c'est pourquoi K. GELDNER, *Der Rig-Veda aus dem Sanskrit ins Deutsche übersetzt*, Cambridge (Mass.), vol. III, 1951, p. 278, traduit *ubhayāvin* par *du Doppelzähner* et L. RENOU, *op. cit.* (n. 74), p. 20 comprend « toi qui as une double rangée (de dents) » (J. HAUDRY, *per litteras*).

76. *vaiśvānarā-* litt. « celui de *viśvānara-* » c.-à-d. « qui possède toute force » selon F. B. J. KUIPER, *Nóροπι χαλκῶ* (Mededelingen der Koninklijke Nederlandse Akademie van Wetenschappen, 14, 5), Amsterdam, 1951, p. 20 (réf. due à J. HAUDRY *per litteras*). Voir la liste des interprétations chez M. MAYRHOFER, *EWaia* II, p. 563, s.v. *viśvānara-* avec la bibliographie.

77. *āpi dadhāmi tām* litt. « je le livre ». Notre traduction de *tām* tient compte du contexte.

78. Toutefois, on peut aussi comprendre, à l'instar de K. GELDNER, *op. cit.* (n. 75), vol. III, p. 457, « die [...] verschlossenen (*Schätze*) ».

mahinā apyadadhāt « Vṛtra a placé sa grande taille sur la caverne » > « Vṛtra a obstrué la caverne de sa grande taille »⁷⁹. En 4, 28, 1, il s'agit manifestement du même emploi, à ceci près que le contexte ne permet pas de restituer l'instrumental qui aurait été éventuellement effacé : l'orifice peut être bouché « naturellement » c'est-à-dire ne pas exister. Quant au vers 5 du même hymne, la coïncidence avec le vers d'Empédocle est frappante si bien que la reconstitution complète du modèle 1 sous-jacent **vṛtró bīlam / bīlāni áśnā apyadadhāt* « Vṛtra a placé une pierre sur le (les) trou(s) » > « Vṛtra a obstrué le (les) trou(s) à l'aide d'une pierre » est évidente et ce d'autant plus que l'*Atharvaveda* nous offre le tour intégral *áśmanā bīlam ápyadhām* (AV., 7, 35, 2) « j'ai déposé une pierre sur l'orifice » > « j'ai bouché / obstrué l'orifice avec une pierre » que l'on comparera directement au tour empédocléen ἀλλοῦ πορθμὸν ἐπ' εὐειδεῖ χερὶ θεῖσα #.

L'examen des emplois du verbe lat. *obdere* « fermer » va également permettre de mieux évaluer la portée de la formule empédocléenne. Une fois de plus, le modèle 2 est parfaitement représenté par l'expression *pessulum ostio obdere* (Tér., *Eun.*, 603 ; *Haut.* 278) « fermer une porte avec un verrou ». Néanmoins le modèle 1 est clairement attesté par le syntagme *forem obdere* (Pl., *Cas.*, 893) « fermer la porte » puisque *forem* est l'accusatif de l'objet *sur lequel* on place le verrou. En effet, dans l'Antiquité, le « verrou » est en réalité une barre de bois, lat. *pessulus*, gr. *μοχλός*, que l'on dépose en travers de la porte et qui est assujettie à elle au moyen de « goujons » en fer, lat. *limina*, gr. *βάλανοι*⁸⁰. On admettra donc que l'instrumental du nom du « verrou » est effacé par ellipse et que l'expression complète était **obdere pessulo forem* « placer un verrou sur une porte » (cf. Pl., *Aul.*, 103-4 : *Occlude* [...] / *Fores ambobus pessulis* « Ferme la porte avec les deux verrous ») comme nous le garantit par ailleurs l'expression *forem (cubiculi) claudere* (Cic., *Tusc.*, 5, 59) « fermer la porte (de la chambre) » si l'on considère que *claudō* « fermer » est le résultat de l'univerbation d'un ancien syntagme de « type 2 » **clāuim dō* « mettre le verrou » qui serait passé à **clāuindō* > *claudō* sur le modèle de

79. Le modèle 1 est représenté aussi en AV., 5, 30, 15b *mā u apāno 'pi dhāyi te* « Que ton inspiration ne soit pas obstruée » qui suppose « déposer de l'asthme / un rhume / une sinusite (instr.) sur la respiration (acc.) » c.-à-d. « obstruer les voies respiratoires avec de l'asthme / un rhume / une sinusite » (commentaire J. HAUDRY, *per litteras*).

80. Cette serrure simple était la plus répandue en Grèce aussi bien pour les portes des maisons que pour celles des villes : cf. pour les premières, Ar., V., 153 et 200 ; *Ec.*, 361 ; X., *Oec.*, 9, 5 ; pour les secondes, Th., 2, 4, 3 ; Ar., *Av.*, 1159 ainsi que les explications de R. VALOIS dans : Ch. DAREMBERG et Éd. SAGLIO, *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, Paris, 1911 (réimpr., Graz, 1963), t. IV/2, p. 1243-1244, s. v. *sera*.

uēnum dō « mettre en vente » > *uēnundō* > *uēndō*, lequel syntagme a toutes les chances d'avoir succédé à un plus ancien modèle 1 **clāuī dō*⁸¹. Or, A. Ernout et A. Meillet ont observé que lat. *obdere* était le calque sémantique de gr. προστίθημι⁸². Il est exact qu'existent en grec des tours tels que προστιθέναι / προσθεῖναι τὴν θύραν / τὰς θύρας (Hdt., 3, 78 ; Lys., 1, 13) qui relèvent de la même ellipse qu'en latin en vertu du principe de verrouillage que nous venons de mentionner et qu'on est par conséquent autorisé à reconstituer comme *προστιθέναι / προσθεῖναι μοχλοῖς τὴν θύραν / τὰς θύρας « déposer des verrous sur une porte / sur des battants de porte ».

Il se trouve qu'on relève chez Eschyle, *Ch.*, 879 l'expression πύλας μοχλοῖς χαλᾶν que P. Mazon rend par « tirer les verrous »⁸³. Certes, il faut entendre exactement « ouvrir les battants de porte en ôtant / en relâchant les verrous » mais, à y regarder de plus près, la formulation paraît quelque peu boiteuse, car on comprend pas très bien la raison d'être des cas grammaticaux employés⁸⁴. La « porte » étant l'objet dont on écarte les « verrous », on attendrait un *ablatif* dont l'expression est dévolue en grec au *génitif-ablatif*. Quant aux « verrous », leur fonction de *COD* laisserait attendre un *accusatif d'objet*. Si la formule existait pour elle-même, le poète aurait probablement écrit *(ἀπό) πυλῶν μοχλοῦς χαλᾶν⁸⁵. Comme ce sont souvent les relations d'*antonymie* ou de *synonymie* qui permettent de

81. On comparera en grec le modèle 2 χαλᾶτε κληῖδας chez E., *Méd.*, 1314-1315 cité ci-dessous. Nous remercions vivement Ch. de Lamberterie d'avoir attiré notre attention sur l'analyse qui fait du verbe latin *claudō* un avatar de la racine **d^heh₁-* / **d^hh₁-* ainsi que R. Garnier qui nous a fait part de ses conclusions à ce sujet dans sa thèse en cours. Pour d'autres exemples de racines résultant de l'univerbation d'un syntagme dont le second membre est lui aussi issu de la racine **d^heh₁-* / **d^hh₁-* « poser, placer » sous la forme **d^h(h₁)ó-* avec chute de la laryngale dans ce contexte, voir en dernier lieu O. HACKSTEIN « Uridg. *CH.CC > *C.CC », *HS* 115 (2002), p. 13-19. Noter que cette hypothèse postule la rétrogradation d'un syntagme au rang de monème telle que l'a définie J. HAUDRY « Le sens de l'évolution linguistique », dans B. HORIOT et J. HAUDRY (éd.), *Mélanges de linguistique offerts à Jacques GouDET*, Lyon, 1997, p. 98-99.

82. *DELL*, p. 180 (répertorié dans le lemme consacré à *dō, dās, dedī, dātum, dāre*).

83. Cf. P. MAZON, *Eschyle : Agamemnon, Les Choéphores, Les Euménides* (Collection des Universités de France), Paris, 1949, p. 114.

84. Voir comment A. F. GARVIE, *Aeschylus' Choephoroi*, Oxford, 1986, p. 285, commente le passage : 'loosen with the bolts', i.e. 'open by loosing the bolts'. The expression is odd. Voir la liste des corrections proposées chez D. BAIN, *Masters, Servants and Orders in Greek Tragedy. A Study of Some Aspects of Dramatic Technique and Convention*, Manchester, 1981, p. 64, n. 22.

85. En principe, ἀπό est de mise dans la prose attique lorsque l'expression est concrète comme ici, mais la poésie se contente souvent du génitif sans préposition : cf. J. HUMBERT, *Syntaxe grecque*, Paris, 1960, p. 278-279, § 462.

rendre compte de la constitution des expressions, il suffira d'admettre que χαλᾶν « relâcher, ôter, ouvrir » est non seulement l'*antonyme* de προστιθέναι mais également de ἐπιτιθέναι comme le suggère son quasi-calque phonétique latin *obdere* et que l'expression πύλας μοχλοῖς χαλᾶν résulte de la *transposition antonymique pure et simple* de *πύλας μοχλοῖς ἐπιτιθέναι (προστιθέναι) et le tour s'éclaire immédiatement : la séquence ainsi postulée ne peut refléter qu'un modèle 1 comportant l'instrumental de l'objet *que l'on déplace* et l'accusatif de l'objet *sur lequel on place* « l'objet instrumental ». Or, le modèle 1 que la logique de la langue nous conduit à postuler est précisément celui qu'atteste *effectivement* le vers d'Empédocle.

*

Cependant, quoique une telle interprétation par l'analogie des contraires qui fait de μοχλοῖς un *instrumental dissociatif*⁸⁶ présente un certain degré de probabilité dans le cas qui nous occupe parce que le syntagme *πύλας μοχλοῖς ἐπιτιθέναι (προστιθέναι) se trouve, pour ainsi dire, à portée de main, elle n'est toutefois pas exempte de reproches. En effet, quand on confronte le tour normalement attendu *(ἀπὸ) πυλῶν μοχλοῦς χαλᾶν à celui réellement attesté πύλας μοχλοῖς χαλᾶν, on constate que le *datif-instrumental* du modèle 1 μοχλοῖς commute non pas avec le *génitif-ablatif* du modèle 2 mais avec μοχλοῦς, autrement dit avec l'*accusatif COD* de ce dernier, à preuve E., *Méd.*, 1314-5, Χαλᾶτε κληῖδας ὡς τάχιστα, πρόσπολοι / ἐκλύεθ' ἄρμούς [...] « tirez les verrous au plus vite, serviteurs, libérez les chevilles [...] »⁸⁷ ou ce passage de *Lysistrata* où le coryphée envisage de mettre le feu aux portes de l'Acropole « si après sommation les femmes ne retirent pas les barres »⁸⁸, κᾶν μὴ καλούντων τοὺς μοχλοῦς χαλῶσιν αἱ γυναῖκες # (Ar., *Lys.*, 310) qui nous fournit exactement le modèle 2 que nous présumions. On lit aussi chez S., *Ant.*, 1187 dans la bouche d'Eurydice, Καὶ τυγχάνω τε κληῖθρ' ἀνασπαστοῦ πύλης / χαλῶσα [...] « et par hasard j'ôte les verrous de la porte en la tirant en arrière » à quoi on ne peut pas ne pas comparer E.,

86. Terminologie reprise à J. HAUDRY, *op. cit.* (n. 28), p. 365-373. Assez curieusement, P. CHANTRAINE (*op. cit.* [n. 11], p. 63, § 78) rend compte de l'ablatif séparatif mais sans mentionner les cas de chevauchement avec l'instrumental dissociatif qu'il ne signale pas non plus dans la section consacrée au datif-instrumental, *ibid.*, p. 74-77.

87. Formulation quasiment identique chez E., *Hipp.*, 808-809. Noter que κληῖς « clé » est ici synonyme de ὄχεύς « verrou » comme souvent chez Homère : cf. R. VALOIS, art. cit. (n. 80), p. 1241-1242.

88. Traduction due à P. THIERY, *Aristophane. Théâtre complet*, Paris, 1997, p. 586.

Hél., 287-288, Τὸ δ' ἔσχατον τοῦτ', εἰ μὴλοῖμεν ἐς πάτραν, / κλήθροισι ἄν εἰργοίμεσθα [...] « Le pire, affirme Hélène, est encore que, si je rentrais dans ma patrie, je serais écartée de ses verrous ⁸⁹ ».

Étant donné que εἴργω « écarter, repousser » est, dans ce contexte, un synonyme de χαλάω, on vérifie ainsi que le tour des *Choéphores* n'est pas le seul à attester l'instrumental dit « dissociatif ». Pour se convaincre que l'instrumental eschyléen s'analyse en fait comme un véritable instrumental de l'objet-en-contact et non comme un substitut de l'ablatif, il suffira de mentionner une autre expression eschyléenne ὀχυροῖς ἔρκεσιν εἴργειν / ἄμαχον κῶμα θαλάσσης (A., *Pers.*, 89-90) « écarter par de puissantes digues le flot invincible de la mer » : dans le contexte, il s'agit sans aucun doute d'installer des digues en direction du large ⁹⁰. Voici en outre ce qu'on trouve dans la prose attique chez Lysias et Isocrate : dans le *Contre Andocide*, Lysias rappelle que le célèbre orateur a dénoncé ses amis pour se faire libérer de prison : « alors vous avez voté un décret pour l'écarter de l'agora et des sanctuaires », καὶ προσεψηφίσασθε ὑμεῖς αὐτὸν εἴργεσθαι τῆς ἀγορᾶς καὶ τῶν ἱερῶν (Lys., 6, 24) ⁹¹, tandis que dans son *Panégyrique*, Isocrate fustige en ces termes l'hostilité des collègues sacerdotaux à l'égard des Perses : « Lors de l'initiation aux Mystères, c'est par haine de ceux-ci [sc. des Perses] que les Eumolpides et les Kérykes prescrivent d'écarter de la cérémonie même les autres barbares aussi bien que les meurtriers » ⁹², Εὐμολπίδαι δὲ καὶ Κήρυκες ἐν τῇ τελετῇ τῶν μυστηρίων διὰ τὸ τούτων [sc. τῶν Περσῶν] μῖσος καὶ τοῖς ἄλλοις βαρβάροις εἴργεσθαι τῶν ἱερῶν ὥσπερ τοῖς ἀνδροφόνοις προαγορεύουσιν (Isoc., 4, 157). Le parallélisme des deux passages souligne davantage leurs différences : à l'instar du verbe védique *YU-* « séparer » ⁹³, gr. εἴργω se construit soit avec l'accusatif de l'objet que l'on écarte et le génitif-ablatif de l'objet écarté, soit avec le datif-instrumental de l'objet que l'on détourne et le génitif-ablatif de l'objet détourné, l'accusatif n'étant en mesure de concurrencer que l'instru-

89. C.-à-d. « on m'empêcherait d'entrer à Sparte ».

90. L'apparition de l'ablatif en lieu et place de l'ancien accusatif (probablement analogique, cf. n. 89) semble tardive : cf. J. HAUDRY, *op. cit.* (n. 28), p. 372. Sur l'ensemble de l'argumentation, cf. J. HAUDRY, art. cit. (n. 30), p. 60-61, et *op. cit.* (n. 28), p. 365 et s.

91. Tournure équivalente chez Antiphon, 6, 36, mais à la voix passive.

92. Traduction de G. MATHIEU et É. BRÉMOND, *Isocrate. Discours*, II, Paris, 1938, p. 55.

93. J. HAUDRY, *op. cit.* (n. 28), p. 372.

mental⁹⁴. En conséquence, en s'inspirant de l'analyse de J. Haudry, on préférera admettre, précisément parce qu'il est étayé par A., *Pers.*, 89-90 ; E., *Hél.*, 287-288 et *Isoc.*, 4, 157, que A., *Ch.*, 879 nous offre, eu égard aux autres exemples cités qui ressortissent au modèle 2 (ACC. + ABL.)⁹⁵, un *authentique* modèle 1 (INSTR. + ACC.) sans que l'on soit contraint pour autant de remettre en question l'existence très probable du tour *πύλας μοχλοῖς ἐπιτιθέναι (προστιθέναι), existence garantie de toute façon par le vers d'Empédocle.

*

À l'issue de notre petite recherche, on peut se demander pourquoi τίθημι et ses composés attestent aussi peu le modèle 1. Ainsi que l'a suggéré J. Haudry pour le védique⁹⁶, il est probable que le grec a dû préférer, comme l'indien, *maintenir le lien sémantique* entre le simple et ses composés en adoptant le modèle 2 plutôt que risquer sinon une *scission sémantique durable* (τίθημι « placer » : ἐπιτίθημι « presser, boucher, obstruer ») du moins une « inversion sémantique »⁹⁷ alors que le rapport étymologique entre τίθημι « placer » et ἐπιτίθημι « placer sur, déposer » n'était absolument pas offusqué. Tel est, croyons-nous, le principal avantage de notre solution : éviter à l'helléniste de créer *arbitrairement* un hapax sémantique quand la syntaxe peut fournir un principe explicatif que nous espérons convaincant. On eût certes préféré comparer directement des tournures iliadiques à des tournures védiques plutôt que de confronter Empédocle à l'*Atharvaveda*. Toutefois, outre que le modèle 1 attendu affleure assez nettement dans le *Rigveda* (4, 28, 5cd), il est avéré que l'on peut s'appuyer sur *au moins* quatre langues ce qui suffit largement, selon le

94. Les constructions du modèle 2, dans lequel le génitif-ablatif succède à l'accusatif de but lui-même introduit secondairement d'après les verbes signifiant « unir » (cf. J. HAUDRY, *op. cit.* [n. 28], p. 373 et p. 257 et s.) est très fréquent en grec, qu'il soit ou non introduit par la préposition ἀπό ; voir entres autres avec εἶργω : Δ 130-131 (2 fois), λ 503, μ 219-220 (avec la prép. ἐντός), X., *An.*, 6, 3, 8 ; *Mém.*, 1, 2, 20.

95. Noter que dans la séquence εἶργειν τεκούση μητρὶ πολέμιον δόρυ (A., *Th.*, 416) « écarter la lance ennemie de la mère qui l'a enfanté », le « datif de l'objet détourné » doit sûrement s'être substitué au génitif-ablatif attendu (ἀπό) τεκούσης μητρός, le modèle 2 le plus courant étant constitué par le couple *accusatif de l'objet-contact* et *datif de l'objet prospectif*.

96. Cf. J. HAUDRY, *op. cit.* (n. 28), p. 178.

97. J. HAUDRY, art. cit. (n. 30), p. 83, admet que c'est le cas de figure le plus fréquent dans les composés, la scission étant plutôt circonscrite aux simples, type lat. *iāciō* « jeter, lancer » : *icō* « frapper » : sur ces deux verbes, voir notre notice, à *paraître* dans la *CEL* N°1.

principe établi par A. Meillet, pour garantir que la formule empédocléenne est héritée.

Nous synthétiserons donc nos acquis dans le tableau suivant :

Langues attestant le modèle 1 pour <i>***(^{e/o})p(i)-d^heh,-</i>	Instrumental de l'objet déplacé	Accusatif de l'objet sur lequel on déplace
grec : ἐπιτίθημι προστίθημι	εὐειδεῖ χερί effacé par ellipse	πορθμόν πύλας / θύραν / θύρας
védique : ápi-DHĀ- ápi-DHĀ-	áśnā áśmanā	ápihitāni (bílāni) bílām
lituanien : apdėti	mókesčiais	kā
latin : obdō -dō	effacé par ellipse *clāuī	forem forem

Pierre RAGOT
rue du Commandant de Courson, 8
F - 90 300 Valdoie
FRANCE

Abréviations utilisées

CEL : « Chronique d'étymologie latine », publiée par A. BLANC, J.-P. BRACHET, Ch. DE LAMBERTERIE, dans la *Revue de Philologie*, 1 (*RPH* 77 [2003], à paraître en 2005).

DELG : P. CHANTRAINE, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque, Histoire des mots*, Paris, I (A-Δ), 1968 ; II (E-K), 1970 ; III (Λ-Π), 1975 ; IV/1 (P-Y), 1977 ; IV/2 (Φ-Ω), par J. TAILLARDAT, O. MASSON et J. L. PERPILLOU, sous la direction de M. LEJEUNE, avec la contribution de F. BADER, J. IRIGOIN et P. MONTEIL, 1980.

DELL : A. ERNOUT et A. MEILLET, *Dictionnaire étymologique de la langue latine, Histoire des mots*, 4^e éd., Paris, 1959.

- DGF* : A. BAILLY, *Dictionnaire grec-français*, Édition revue par L. SÉCHAN et P. CHANTRAINE, avec, en appendice, de nouvelles notices de mythologie et religion par L. SÉCHAN, Paris, 1950.
- EWAia* : M. MAYRHOFER, *Etymologisches Wörterbuch des Altindoarischen*, Heidelberg, I (A-DH), 1986-1992 ; II (N-H), 1992-1996 ; III, *Die jüngere Sprache* (A-H), 1997-2001.
- LPKŽ* : I. KARSAVINA et S. KAIRIUKŠTYTĖ, *Lietuvių-Prancūzų Kalbų Žodynas* [Dictionnaire lituanien-français], Vilnius, 1992.
- LSJ* : H. G. LIDDELL et R. SCOTT, *A Greek-English Lexicon*, 9^e éd. révisée par H. S. JONES et R. MCKENZIE, With a Revised Supplement par P. G. W. GLARE et A. A. THOMPSON, Oxford, 1996.
- WLS* : M. NIEDERMANN, A. SENN, F. BRENDER et A. SALYS, *Wörterbuch der litauischen Schriftsprache*, 5 vol., Heidelberg, 1932-1968.